

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 juillet 2016

DCM N° 16-07-07-18

Objet : Contrat de Ville 2015-2020 - 2ème programmation.

Rapporteur: Mme KAUCIC

En sa séance du 31 mars 2016, le Conseil municipal a approuvé l'attribution de subventions à des projets associatifs dans les quartiers visés par la Politique de la ville, au titre du Contrat de ville 2016/2020 de Metz-Métropole.

70 projets avaient alors été soutenus, pour un montant de 746 637 € attribué par la ville de Metz et complété par d'autres partenaires du contrat, notamment l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté d'Agglomération.

La présente délibération concerne 36 projets complémentaires, étudiés par les partenaires dans le cadre d'une deuxième programmation

Sont notamment visés :

- des compléments de projets en faveur de la cohésion sociale dans les quartiers de la Patrotte, de Bellecroix et de Sablon-sud, notamment en matière d'accompagnement à la scolarité
- des permanences de structures spécialisées au sein du Point d'accès au droit de Metz-Borny ou en divers lieux associatifs ;
- des interventions en faveur de la lutte contre les discriminations, axe transversal du Contrat de ville ;
- un nouveau dispositif d'appui à la création d'activités, rassemblant le savoir-faire de six structures de la chaîne d'appui coordonnées par Metz Métropole Développement ;
- un dispositif d'accompagnement et de diagnostic permanent porté par La Passerelle, en appui aux associations de proximité, conformément au 4^{ème} engagement stratégique du Contrat de Ville ;
- le maintien des chantiers d'insertion portés à Borny par l'association ARELIA (anciennement Le Grand Sauvoy) et du projet « Starter vers l'emploi » porté par Association Lorraine Adultes Jeunes Inter-Formation (ALAJI).

Un total de 256 067 € est proposé à la validation du Conseil municipal.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

D'APPROUVER et de participer pour une dépense de 256 067 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville 2015-2020 – 2^{ème} programmation :

<u>Association pour le Développement des Actions Sociales (ADAC'S)</u>	
Paroles partagées	5 000 €
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	8 000 €
Bellsanté	3 000 €
<u>Association Franco Asiatique (AFA)</u>	
Etude linguistique du Code de la Route	2 500 €
Ecrivain public	3 000 €
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	4 000 €
<u>Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)</u>	
Kolocation à vocation solidaire (KAPS)	4 000 €
<u>Association Lorraine Adultes Jeunes Inter-Formation (ALAJI)</u>	
Starter à l'emploi	7 500 €
<u>Association Messine Interfédérale Metz-Nord-Patrotte (AMIs)</u>	
Accompagner les ados et les préados	13 500 €
Les habitants : leviers de la vie sociale	14 000 €

<u>ARELIA (Ex. Grand Sauvoy)</u>	
Atelier de quartier	45 522 €
<u>Action Sociale du Bassin Houiller (ASBH)-CENTRE PIOCHE</u>	
Ateliers jeunes	245 €
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	5 000 €
Mon quartier s'anime	3 000 €
Opération Ville-Vie-Vacances	2 000 €
<u>Association des Cambodgiens de la Moselle (ACM)</u>	
Activités et manifestations culturelles	1 000 €
<u>Association CARREFOUR</u>	
Module engagement citoyen	4 000 €
<u>Centre Culturel Amicale de Metz (CCAM)</u>	
Activités diverses	3 000 €
<u>CENTRE CULTUREL ANATOLIE</u>	
Emancipation des femmes par l'expression	3 800 €
<u>Centre d'Information sur Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)</u>	
Permanences au Point d'Accès au Droit	2 200 €
<u>Conseil Logement et Cadre de Vie (CLCV)</u>	
Permanences dans les quartiers	500 €
<u>COLLEGE Jean Rostand</u>	
Soutien scolaire	5 000 €
<u>COULEURS GAIES</u>	
Service d'écoute et de prévention de l'homophobie	6 000 €
<u>CULTURE 21</u>	
Formation à la médiation culturelle	5 700 €
<u>DUOVIRI</u>	
Permanences au Point d'Accès au Droit	2 000 €
<u>LAOTIENS DE MOSELLE</u>	
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	1 900 €
<u>METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT</u>	
Accompagnement de créateurs d'activités en Quartier Politique de la Ville	40 000 €
<u>MISSION LOCALE DU PAYS MESSIN</u>	
Apprentissage et préparation à l'examen du Code	1 900 €

de la Route

MJC BORNAY

MJC Bis

8 000 €

MOB AVENIR

Garage solidaire

5 000 €

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les

Peuples (MRAP)

Lutte contre les discriminations

1 400 €

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

Animation des thématiques transversales du contrat de ville

4 000 €

LA PASSERELLE

Dispositif d'accompagnement et de diagnostic permanent
pour les Quartiers Politique de la Ville

33 500 €

CV Multimédia

5 400 €

UNIS CITES

Les vitaminés

1 500 €

DE SOLLICITER les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et tous documents et pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe de Quartiers Déléguée,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion

Commissions : Commission Cohésion Sociale

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 14h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19

Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ